

JDV N° 28

Le Journal du Vent


VOLKSWIND

Profitez de l'énergie de l'avenir

PRINTEMPS - ÉTÉ 2020

 Parc Eolien d'Antezant-la-Chapelle
(17 Charente-Maritime)



SOMMAIRE

- Les EnR dans la crise sanitaire
- 84 jours de production électrique pour les renouvelables
- Volkswind, N°1 français des appels d'offres tarifaires
- Nous construisons notre propre poste source



Jean-Luc PROUST
Directeur

La crise sanitaire que nous traversons actuellement est inédite depuis plus d'un siècle et nous savons déjà qu'elle sera particulièrement lourde de conséquences en France comme dans le reste du monde.

Nos pensées vont tout d'abord à toutes celles et ceux qui souffrent durant cette période, de la maladie bien sûr, mais aussi de l'isolement, du confinement, du chômage, ou de la dégradation de leur situation financière, ainsi qu'à toutes les personnes qui travaillent âprement pour que notre société continue de fonctionner (soignants, commerces alimentaires, transports,...)

Cette période de crise a cependant révélé une énorme capacité d'adaptation rapide de notre façon de travailler, de notre façon de produire, de notre façon de consommer et nous ne ressortirons probablement pas les mêmes à la fin de cette crise.

Sachons prendre cela comme une occasion de faire évoluer aussi notre façon de penser, en remettant au coeur de toutes nos actions et de notre développement économique, les valeurs essentielles de notre humanité et la préservation de notre environnement.

JL. Proust



Ferme Éolienne de Benet 2



Profitez de l'énergie de l'avenir



La crise sanitaire liée au virus COVID-19, qui se propage actuellement à l'échelle mondiale, a une forte influence sur le système électrique. En particulier, la consommation d'électricité a diminué de manière spectaculaire de l'ordre de 15 à 20% dès que les mesures de confinement ont été adoptées en France.

Une telle variation de la consommation d'électricité sur un laps de temps aussi court est inédite. Lors de la crise économique de 2008-2009, la contraction de la demande s'était étalée sur le long terme et avait atteint au maximum -5 % d'une année sur l'autre.

Le système électrique fonctionne correctement. Sur la fin de la troisième semaine de confinement, aucun moyen thermique n'était démarré (hors cogénérations) du fait des conditions de marché (prix de l'électricité faible), et ses émissions de CO2 étaient donc quasiment nulles (fonctionnement reposant sur le nucléaire et une proportion plus forte d'énergies renouvelables d'origine hydraulique, éolienne et solaire). La part

des énergies renouvelables augmente mécaniquement car le fonctionnement des marchés européens de l'électricité conduit à faire fonctionner en priorité les moyens de production à coût variable nul ou très faible comme l'éolien, le solaire ou l'hydraulique fil de l'eau. Les énergies renouvelables produisent ainsi normalement, et leur production trouve des débouchés sur les marchés de l'électricité.

En revanche, la baisse de la consommation électrique induit une baisse de la production des filières les plus coûteuses, à savoir celle des centrales thermiques fossiles (au gaz et au charbon). Cela conduit mécaniquement à faire augmenter la part des énergies renouvelables dans le mix électrique.

Ainsi, dimanche 29 mars la part des EnR dans la production électrique en France était en moyenne de 35% et même 46% à 13h ! Cela démontre la pertinence des énergies renouvelables au sein du mix français.

T. Decaestecker



LE CHIFFRE

84 jours !

C'est le nombre de jours que permettent d'alimenter l'ensemble des Kilowattheures produits de manière renouvelable en France pour notre consommation électrique nationale.

Donc depuis le mercredi 25 mars 2020, toute l'énergie électrique que nous consommons est puisée dans les énergies fossiles à fort impact en CO2, et dans les combustibles nucléaires.

Le 25 mars 2020 est la journée grise !

Ce jour-là nous avons épuisé nos capacités de production renouvelables et basculé dans une vie à crédit.

Selon le bilan énergétique RTE, en 2019, la production d'énergie renouvelable a couvert 23% de la consommation des français, ce qui représente en moyenne 84 jours d'énergie verte. L'hydraulique contribue à hauteur de 51,9%, l'éolien 29,5%, le solaire 10% et les bioénergies 8,6%.

La baisse de production hydraulique par rapport à 2018 a ainsi été en partie compensée par une augmentation des productions éolienne et solaire. Cependant il y a une bonne nouvelle : la part des énergies renouvelables augmente en France, et le nombre de jours couverts par cette production aussi. En effet, en 2018, la journée grise était le 8 mars (soit 15 jours plus tôt qu'en 2020).

Source : bilan électrique RTE 2019, Enercoop et Ileek.



Ferme Éolienne de Benet 2

A. Juge



LE GROUPE

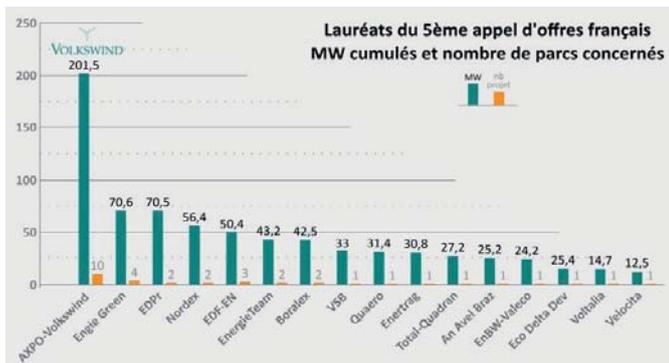
VOLKSWIND : n°1 Français des Appels d'Offres tarifaires !

Mme Elisabeth BORNE, Ministre de la Transition écologique et solidaire, a désigné le 1er avril dernier les lauréats du 5ème Appel d'Offres concernant la production d'électricité à partir d'énergie éolienne.

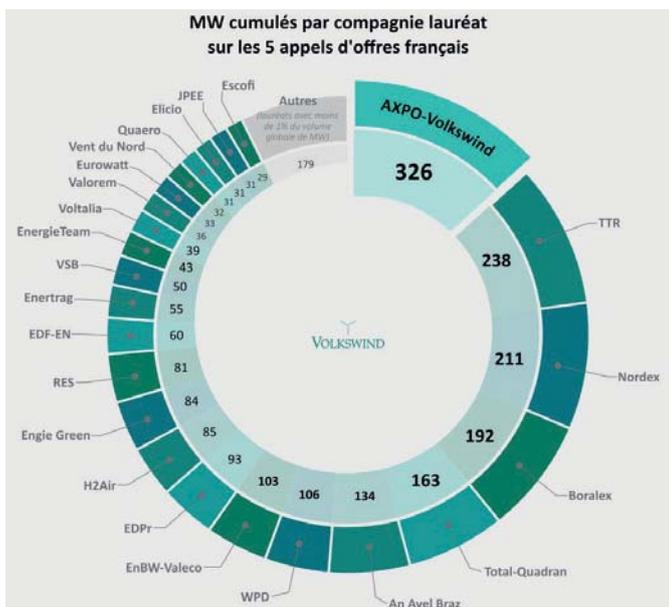
35 projets éoliens terrestres ont ainsi été retenus, représentant un volume de 749 MW. Le prix moyen de ces projets s'élève à seulement 62,9 €/MWh, soit le prix le plus bas constaté jusqu'à présent, confortant le caractère indispensable de cette énergie renouvelable dans le mix énergétique français !

Avec 10 projets lauréats et 201 MW, Volkswind est de loin le grand vainqueur de cet appel d'offres sur le plan national. Notre société, leader dans la 1ère région éolienne (Hauts-de-France) est également la seule entreprise lauréate (avec 3 projets) sur toute la région Nouvelle-Aquitaine.

Notre groupe Volkswind est très heureux d'avoir pu contribuer significativement au succès de cet appel d'offres et à la compétitivité des tarifs proposés.



Sur l'ensemble des 5 opérations lancées sur le territoire national depuis 2017, Volkswind se positionne en tête des lauréats désignés par l'état français.



Résultats cumulés des 5 appels d'offres éoliens

C'est un fantastique résultat qui démontre l'importance de concevoir des projets performants et réalisables, avec les élus et riverains, pour produire une électricité à un prix très compétitif.

Source : «Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire» - MTES avril 2020.

JL. Proust



Basé vie (credit : Martin SAVOURE)



LES PARCS

Nous construisons notre premier poste source !

Ce début d'année est marqué tout d'abord par le démarrage d'une nouvelle activité, avec la construction de notre premier poste source, permettant le raccordement de deux nouveaux parcs éoliens en cours de construction dans le Pas-de-Calais. L'année 2020 s'annonce particulièrement dense en travaux, avec également quatre autres fermes éoliennes au programme : une dans la Somme, deux en Charente-Maritime et une en Charente.

Mais ce qui marque encore plus notre activité est bien un invité inattendu sur les chantiers : Le COVID-19.

La sécurité a toujours, et sera toujours, la priorité de Volkswind du fait de la complexité et de la dangerosité des chantiers de construction de parcs éoliens.

Mais la survenue de l'épidémie a mis à rude épreuve nos équipes et nos chantiers. Ceux-ci ont été quasi instantanément gelés, comme pris dans une énorme tempête de neige qui paralyse tout et tout le monde.

L'urgence fut de sécuriser et de préparer la probable hibernation des sites. Pas question de dormir pour l'équipe construction.

Nous devons trouver des solutions, analyser les tâches de chacun, les risques ... Cela afin de trouver comment sortir de cette situation et envisager un redémarrage avec le maximum de sûreté pour les intervenants.

Grâce à l'implication de tous, les chantiers redémarrent, lentement, laborieusement mais sûrement. Merci à tous les intervenants ou plutôt « partenaires ». Nous avons pu constater dans la crise que nous traversons que le terme était plus adéquat.

F. Lobet

TÉMOIGNAGE

Monsieur Franck BONNET Maire de Saint-Fraigne (16) depuis 19 ans nous a fait le plaisir de témoigner pour cette édition du Journal du Vent.



(A.J) La commune accueille déjà 1 parc éolien. Alors pourquoi un second projet ?

(F.B) « Et pourquoi pas ?!

Notre commune était la 1ère du département à se lancer dans l'éolien. Ma femme d'origine Allemande, m'a permis de découvrir ces innovations développées là-bas. Il m'est apparu évident que Saint-Fraigne était bien adaptée pour produire aussi de l'électricité à partir du vent. C'est moi qui suis allé à la recherche des professionnels et ainsi, en 2011, le 1er parc de 6 éoliennes a vu le jour.

L'idée d'un second projet est simple :

- Notre commune a subi l'exode rural et ses conséquences sur les entreprises et l'artisanat, mais elle est vaste et le nord de la commune est là où il y a le moins d'habitants et un meilleur gisement en vent. Il y a donc la place pour un 2ème projet.

- Nous avons l'eau, le soleil, le vent et aussi du bon sens !

- La population a une bonne expérience des éoliennes.

- Nous souhaitons valoriser notre territoire et le développer tout en œuvrant pour l'environnement. »

(A.J) Comment le second projet initié en 2013 a-t-il été perçu par les élus ?

(F.B) « Volkswind est venu nous présenter l'ébauche d'un projet, la démarche. Le Conseil municipal a donné un avis favorable qui ne s'est jamais démenti. Nous sommes repartis avec le même enthousiasme, mais voulions un projet avec plus d'échanges sur sa conception.

Ce projet a évolué au fil des discussions

et de la concertation avec les riverains et élus. Initialement de 13 éoliennes, il est passé à 11, puis 10 pour enfin être autorisé à 8 éoliennes. Il y a eu peu de levée de boucliers et les habitants proches sont rassurés. »

(A.J) Le projet est bien accepté par la population, mais subit le recours de quelques antis-éolien. Qu'auriez-vous à leur dire ?

(F.B) « La démocratie et la République c'est concerter et pouvoir aussi contester.

Mais quand la population locale est à ce point favorable, c'est anormal que des gens vivant à Paris entravent ce que l'on veut faire chez nous. Je trouve insupportable qu'un projet porté par les élus, bien accueilli par la population soit bloqué par une association dont 95% des gens ne vivent pas ici. »

(A.J) Votre commune est très engagée dans la transition écologique, pouvez-vous en dire plus ?

(F.B) « La mairie a créé un site qui s'adresse plusieurs structures :



- Un espace d'expositions sur des thématiques liées à l'eau, au développement durable, à l'éducation à l'environnement.

- Les jardins éphémères : plusieurs parcelles aménagées par des concepteurs paysagistes / botanistes amateurs et professionnels. C'est un support d'animation scolaire et tous publics pour un éco-tourisme saisonnier.

- La Maison de l'eau qui héberge le Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable et le Syndicat de Rivière.

- L'église avec ses peintures murales classées.

Avec le Pays du Ruffécois nous sommes en démarche TEPOS et PCAET. Pour nous l'éolien tout comme le photovoltaïque est la suite logique et s'insère naturellement dans cette démarche. De plus ce sont de vrais leviers de dynamisme économique : les entreprises créent de la valeur ajoutée au territoire et ne peuvent pas être délocalisées. »

(A.J) Pensez-vous utile que la Communauté de Communes ait un rôle accru sur le développement de projet d'énergie éolienne ?

(F.B) « Il est bien que la Communauté de Communes, qui perçoit la majorité des recettes fiscales liées à l'éolien, ait un avis à donner mais cela doit rester un avis.

A mon sens c'est la commune et sa population qui doivent rester les décideurs, non pas la Communauté de Communes ni la Préfecture. »

(A.J) Et si c'était à refaire ?

(F.B) « Je le referais ! C'est notre rôle de développer la valeur attractive de notre territoire pour le préserver. »



A. Juge

